

constructif, et parfois même avec opiniâtreté. Nous étions convaincus que nous mériterions d'être jugés sévèrement par les générations futures si nous ne réussissions pas à tirer le maximum de la Réunion. Cet objectif était partagé par le gouvernement canadien et par les organisations non gouvernementales, ici même et au pays, avec lesquelles nous avons pu collaborer de façon fort constructive.

Petit à petit, et au prix de durs marchandages, le Document de clôture de la Réunion a commencé à prendre forme. Nous avons examiné ouvertement et débattu en détail des sujets qui, s'ils avaient été introduits plus tôt dans une instance de la CSCE, auraient été qualifiés de "prétextes à l'affrontement" ou encore d'"ingérence dans les affaires intérieures". Nous nous rendions progressivement compte que l'occasion à notre portée était encore plus prometteuse que nous ne l'avions espéré, pour peu que nous eussions la volonté et la patience nécessaires pour l'exploiter au maximum.

Nos efforts ont maintenant été couronnés de succès. Le Document de clôture de Vienne est une étape tout aussi marquante qu'opportune dans les relations Est-Ouest et dans l'évolution de l'Europe. Il reflète les changements survenus récemment et les renforce. Il fait avancer de façon significative tous les dossiers couverts par l'Acte final. Le Canada est fier d'avoir contribué à la formulation de certains de ses éléments clés.

Lorsque la Réunion de Vienne s'est ouverte, la Conférence de Stockholm avait tout juste auparavant réussi à convenir d'un ensemble de mesures de confiance et de sécurité d'une grande portée politique et militaire. Mais nous ne savions pas à l'époque quelle serait l'efficacité de ces mesures dans la pratique. Depuis 1986, nous avons pu constater avec encouragement que les parties se conforment de plus en plus à l'esprit et à la lettre du document de Stockholm. Nous avons maintenant la confiance voulue pour croire que nous pouvons accroître davantage encore la transparence et la prévisibilité des activités militaires. Nous souscrivons sans réserve à l'ouverture de négociations sur les mesures de confiance et de sécurité, qui viennent étoffer les travaux de la Conférence de Stockholm.

Nous avons aussi maintenant la confiance voulue pour nous lancer dans des négociations ambitieuses sur les forces conventionnelles elles-mêmes, qui se tiendront dans le cadre de la CSCE mais seront autonomes - une condition que nous considérons essentielle à leur efficacité. La tâche ne sera pas facile. Le succès des négociations reposera à toutes les étapes sur la franchise et la confiance - deux attitudes qui, à leur tour, seront conditionnées dans une certaine mesure par des développements étrangers au contrôle des armements.